



Conservatoire à Rayonnement Régional Marcel Dadi  
Musique, Danse et Théâtre  
2/4, rue Maurice Déménitroux  
94000 CRETEIL  
t : 01.56.72.10.10  
☎ : 01.48.98.59.06

# C.O.P

## CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

### Musique ancienne

#### Organisation du cursus

Le cycle d'orientation professionnelle **Musique ancienne** comprend 6 modules d'enseignement.

- 3 modules spécialisés : un module principal, un module associé et un module complémentaire.
- 3 modules communs à tous les étudiants en C.O.P : un enseignement complémentaire au choix, un cycle de conférences et un projet personnel encadré par l'équipe pédagogique.

Les étudiants construisent leur parcours pluriannuel en lien avec le professeur de la discipline principale et l'équipe pédagogique.

Les temps pédagogiques sont indiqués à titre minimum sur le cycle.

Clavecin  
Basse continu  
Violon baroque  
Viole de gambe  
Flûte à bec

#### **I - Module principal**

Il comporte 3 unités d'enseignement principal (U.E.P)

U.E.P 1 : Cours individuel d'instrument (clavecin, flûte à bec, basse continue, violon baroque et viole de gambe)

U.E.P 2 : Accords et tempérament

U.E.P 3 : Basse continue ou Ornementation / diminution pour instruments mélodiques

#### **U.E.P 1 : Cours individuel d'instrument**

Cette unité d'enseignement a pour but d'approfondir les différents styles de musiques anciennes (renaissance et baroque en Europe) par un travail technique approprié. L'ensemble des esthétiques y sont envisagées : du XVIème au XVIIIème siècle.

**72 heures : 1 heure hebdomadaire pendant 2 ans**

**Evaluation : contrôle continu et examen terminal**

#### **U.E.P 2 : Accords et tempérament**

Atelier théorique et pratique autour de l'usage du tempérament.

**6 heures**

**Evaluation : assiduité**

#### **U.E.P 3 : Basse continue (pour les clavecinistes)**

Descriptif : Cours individuel dans lequel l'étudiant approfondit des techniques spécialisées de la basse continue (maîtrise, déchiffrage et techniques de réalisation selon les différents genres et les formes (sonate, concerto et récitatif)

**36 heures : 30mn hebdomadaire pendant 2 ans**

**Evaluation : contrôle continu et examen terminal**

ou

#### **U.E.P 3 : Ornementation/diminution pour instruments mélodiques (Flûte à bec, violon baroque et viole de gambe)**

Descriptif : Atelier visant à familiariser les étudiants avec la pratique de la diminution au XVIIème siècle ainsi que celle de l'ornementation du XVIIème siècle et XVIIIème siècle.

**36 heures : 1 heure hebdomadaire pendant 1 an**

**Evaluation : Contrôle continu**

**II - Module associé**

Il comporte 1 unité d'enseignement (U.E.A)

U.E.A 1 : Musique de chambre

**U.E.A 1 : Musique de chambre (baroque)**

Descriptif : cet enseignement permet de participer, voire d'encadrer plusieurs projets artistiques ou pédagogiques : concerts de musique ancienne intra/extra muros, sessions pédagogiques, Fêtes baroques, session d'orchestre, accompagnement des examens...

**20 heures : minimum 3 à 4 projets en 2 ans**

**Evaluation : Contrôle continu**

**III - Module complémentaire**

Il comporte 3 unités d'enseignement complémentaire (U.E.C)

U.E.C 1 : Formation musicale

U.E.C 2 : Analyse ou histoire de la musique

U.E.C 3 : Initiation à la basse continue

**U.E.C 1 : Formation musicale**

Cette unité d'enseignement permet d'approfondir les acquis des cycles précédents, par l'écoute, le chant, l'implication corporelle, le jeu instrumental, la lecture et l'écriture. Une familiarisation avec des répertoires du XXème siècle, d'une part, et antérieurs à 1650 d'autre part, est proposée. Un travail spécifique d'écoute harmonique est mené, avec des relevés de « synthèse » nécessitant la compréhension de la structure harmonique associée à celle de la conduite mélodique des voix.

**216 heures : 3 heures hebdomadaires pendant 2 ans**

**Evaluation : contrôle continu et examen terminal**

**U.E.C 2 : Analyse**

En première année, étude des échelles et des modes. Initiation à la méthode analytique : analyse formelle, harmonique, stylistique au travers d'un choix d'œuvres de style classique, baroque, pré-romantique. Puis en deuxième année, perfectionnement de la pratique analytique en relation avec l'histoire de la musique et la culture générale. Etude d'œuvres appartenant au romantisme, à la période baroque, à la fin du classicisme (lied, opéra, musique symphonique, musique de chambre et musique pour piano). En outre, il vise également à travailler sur le répertoire interprété et à élaborer des programmes et présentations de concerts.

**144 heures : 2 heures hebdomadaires pendant 2 ans**

**Evaluation : contrôle continu et examen terminal**

ou

**U.E.C 2 : Histoire de la musique**

Découverte des grands courants musicaux et de l'œuvre des compositeurs dans une démarche qui englobe les points de vue historique, culturel et analytique.

**144 heures : 2 heures hebdomadaires pendant 2 ans**

**Evaluation : contrôle continu et examen terminal**

**NB :** Dans ces deux disciplines, des activités sont proposées en lien avec la saison du conservatoire : présentation d'œuvres, rédactions de programmes, conception et interprétation de scénarios, éléments de mise en scène et de scénographie

**U.E.C 3 : Initiation à la basse continue (Flûte à bec, violon baroque et viole de gambe)**

Cours collectif dont le but est de pouvoir accompagner une pièce instrumentale ou vocale simple.

**36 heures : 30mn hebdomadaires sur 2 ans**

**Evaluation : contrôle continu**

**IV - Module d'enseignement libre**

Il comporte au moins 1 unité d'enseignement libre (U.E.L) au choix de l'étudiant

U.E.L : Pour compléter leur cursus, les étudiants doivent choisir une unité d'enseignement libre dans la liste jointe mise à jour chaque année.

**36 heures environ - cours ponctuels ou session****Evaluation : Contrôle continu****V - Module de conférence sur l'orientation professionnelle**

Chaque élève est tenu de suivre durant le cycle, un ensemble de conférences d'une durée de 5 heures environ comportant une information sur l'orientation professionnelle et présentant la diversité des formations et des métiers de la musique ainsi que leur environnement social, juridique et économique.

**5 heures****Evaluation : assiduité****VI - Module de projet personnel**

Chaque élève doit au cours du cursus, développer un projet personnel dans sa discipline principale au travers d'un récital et/ou projet pédagogique. En tout état de cause, l'élève doit s'exprimer autour d'un sujet pour lequel il éprouve un vif intérêt. L'élaboration du projet personnel est encadrée par un conseiller pédagogique.

**TABLEAU DES VOLUMES HORAIRES PAR UNITE D'ENSEIGNEMENT**

Nombre d'heures	Intitulé des enseignements	Possibilité de répartition des horaires
<b>114</b>	<b>Module principal</b>	
72	U.E.P 1 : Cours individuel d'instrument (clavecin, flûte à bec, basse continue)	1 heure hebdomadaire pendant 2 ans
6	U.E.P 2 : Accords et tempérament	6 heures
36	U.E.P 3 : Basse continue ou Ornementation / diminution	30mn hebdomadaire / 1 heure hebdomadaire pendant 1 an
<b>20</b>	<b>Module associé</b>	
20	U.E.A 1 : Musique de chambre	20 heures : minimum 3 à 4 projets en 2 ans
<b>432</b>	<b>Module complémentaire</b>	
216	U.E.C 1 : Formation musicale	3 heures hebdomadaires pendant 2 ans
144	U.E.C 2 : Analyse ou histoire de la musique	2 heures hebdomadaires pendant 2 ans
36	U.E.C 3 : Initiation à la basse continue	30 mn hebdomadaire pendant 2 ans
<b>36(environ)</b>	<b>Module d'enseignement libre</b>	Cours ponctuels ou session
<b>5</b>	<b>Module de conférence</b>	
	Information sur l'orientation professionnelle et présentant la diversité des formations et des métiers de la musique ainsi que leur environnement social, juridique et économique.	
	<b>Module de projet personnel</b>	
<b>Total</b>		
<b>571</b>		
Une procédure de validation d'acquisitions antérieures est mise en place pour chaque élève admis dans le Cycle d'Orientation Professionnelle		



Conservatoire à Rayonnement Régional Marcel Dadi  
Musique, Danse et Théâtre  
2/4, rue Maurice Déménitroux  
94000 CRETEIL  
t : 01.56.72.10.10  
☎ : 01.48.98.59.06

# C.O.P

## CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

### Musique ancienne

#### LES ETAPES DE L'EVALUATION

##### NIVEAU REQUIS

Toute personne souhaitant se présenter à l'examen d'entrée en Cycle d'Orientation Professionnelle doit fournir un récapitulatif de son parcours de formation attestant **d'un niveau de fin de second cycle** d'un conservatoire classé par l'Etat ou équivalent.

##### EXAMEN D'ENTREE

L'examen d'entrée en C.O.P Instruments anciens comporte :

- une épreuve instrumentale
- une épreuve de formation musicale mettant en évidence les capacités d'écoute et d'analyse du candidat
- un échange avec le jury portant les motivations, le choix du programme, les connaissances en musicologie.

##### VALIDATION DES ACQUIS

Toutes les demandes d'équivalences et de dispenses devront être soumises à la direction du conservatoire à l'issue du concours d'entrée. Les unités d'enseignement ci-dessous suivies en CRR ou CRD pourront être validées pour tout ou partie :

- **Module complémentaire** : formation musicale-analyse ou histoire de la musique - Initiation à la basse continue - atelier danse baroque
- **Module d'enseignement libre**
- **Module de conférences**

**NB** : l'UEA 1et 2 sont obligatoires et ne peuvent faire l'objet d'une validation.

##### CONTROLE CONTINU

Comme indiqué dans le cadre réglementaire du C.O.P, toutes les unités d'enseignement font l'objet d'une évaluation continue. Le conservatoire constitue un dossier pour chaque étudiant dans lequel sont consignées les notes obtenues ainsi que les appréciations portées sur l'étudiant tout au long du cycle. Le bilan du projet personnel y figure également. **Pour les unités d'enseignement validées par examen terminal, seuls sont autorisés à se présenter les étudiants y ayant obtenu la moyenne au contrôle continu.**

##### GRILLE D'EVALUATION

NOTE	APPRECIATION	MENTION
$x < 8$	Niveau général insuffisant	U.E non acquise
$8 < x < 10$	Objectifs non atteints, des lacunes à combler	
$10 < x < 13$	Niveau requis, travail, prestations correspondant aux exigences	U.E acquise
$13 < x < 16$	Bon niveau	U.E acquise mention Bien
$16 < x$	Excellent niveau	U.E acquise mention Très bien ou U.E acquise mention Très bien à l'Unanimité ou U.E acquise mention Très bien à l'Unanimité avec Félicitations du jury

##### DELIVRANCE DU DIPLOME D'ETUDES MUSICALES

Le Diplôme d'Etudes Musicales est décerné aux élèves ayant validé l'ensemble des modules du cursus.



Conservatoire à Rayonnement Régional Marcel Dadi  
Musique, Danse et Théâtre  
2/4, rue Maurice Déménitroux  
94000 CRETEIL  
t : 01.56.72.10.10  
f : 01.48.98.59.06

# C.O.P

## CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

### Musique ancienne

#### **EQUIPE PEDAGOGIQUE**

---

#### **EQUIPE ENSEIGNANTE**

**Clavecin et basse continue**  
Gabrielle MARCQ

**Viole de gambe**  
Emily AUDOUIN

**Violon baroque**  
Guillaume HUMBRECHT

**Flûte à bec et Ornementation / diminution**  
Hélène BRICAULT

**Formation musicale**  
Emmanuelle PY ROUSSILLAT  
Odile EVEN  
Marie BESSIERE  
Nathalie GRILLY  
Flora GUESTE

**Analyse - Histoire de la musique - Commentaire d'écoute**  
Anne ROUSSELIN

**Accords et tempérament**  
Gabrielle MARCQ

**Musique de chambre (baroque)**  
Gabrielle MARCQ  
Guillaume HUMBRECHT  
Hélène BRICAULT  
Emilie AUDOUIN

#### **EQUIPE D'ENCADREMENT**

**Direction**  
Aude PORTALIER

**Responsable pédagogique**  
Pauline LEROY

**Chargé de scolarité**  
Simon GERIN

**Responsable administrative**  
Véronique RODRIGUEZ

**Responsable médiathèque**  
Marianne GOUPILLE